

## FICHE d'INSCRIPTION La RESPIRATION

**NOM :**

**Prénom :**

**Adresse :**

**Courriel :**

**Cellulaire :**

**Prise en charge employeur : 750,00 €**

oui

non

Si oui, joindre impérativement la prise en charge employeur avec la présente inscription.

**Prise en charge fonds de formation : 750,00 €**

oui

non

Si oui, joindre impérativement le document de prise en charge OPCO avec la présente inscription.

**Prise en charge FIFPL : 750,00 €**

oui

non

Si oui, paiement préalable éventuel et dossier à remplir par vous avec l'aide du Secrétariat.

**Prise en charge personnelle : 550,00 €**

oui

non

Acompte obligatoire dès acceptation de votre dossier : 165,00 € à régler par virement, CB, SumUp ou chèque bancaire.

Paiement du solde, soit 385,00 € au premier jour de la formation.

**Paiements acceptés : chèque bancaire, virement, CB, SumUp, espèces (jusqu'à 1.000,00 € maximum).**

*Au démarrage de la formation, l'acompte reste dû même en l'absence de la personne inscrite.*

*Après le commencement de la formation, la totalité du paiement reste dû y compris en cas d'absence de la personne inscrite, indépendamment du motif d'absence.*

*Si la formation n'avait pas lieu, l'acompte serait remboursé dans son intégralité.*

*En cours de formation, en cas d'absence d'un(e) intervenant(e), aucun remboursement ne pourra être demandé, l'Association s'engageant à fournir l'intégralité des contenus proposés par un(e) autre intervenant(e) aux compétences identiques ou avec le (la) même intervenant(e) à d'autres dates, fixées entre le groupe et l'Association, sans surcoût pour les participant(e)s. Les stagiaires et les employeurs ne pourront prétendre à aucune indemnité compensatrice.*

*Une question à poser ? Appeler notre Secrétariat ou écrivez-nous par courriel, nous nous ferons un plaisir de vous répondre dans les plus brefs délais.*